

Du 29 septembre à 10H00 au 02 octobre 2026 à 16H00

Élections du CSE INTERCITÉS - Newrest WL

CHAQUE VOTE EN FAVEUR DE SUD RAIL CONTRIBUE À : **JE VOTE**

AUGMENTER LE NOMBRE D'ÉLUS SUD RAIL,
et constituer un véritable rapport de force face à notre Direction. Des élu.e.s **FORMÉS, COMPÉTENTS, PRÉSENTS ET DÉTERMINÉS** qui œuvreront pour **DÉFENDRE VOS DROITS** et les intérêts de TOUS LES SALARIÉS, employés, maitrises et cadres, **SANS COMPROMISSION.**

Solidaires Sud Rail

NOS ACTIONS

MAINTIEN DU SALAIRE SUR LES JOURS FÉRIÉS

Lorsqu'un jour férié est posé, **le maintien intégral de la rémunération est un droit.**

Mais ce droit n'est toujours pas respecté par Newrest !

Toutes nos parts variables sont exclues de la rémunération alors que le salarié devrait percevoir ce qu'il aurait gagné s'il avait réellement travaillé ! (en tenant compte de tous nos éléments de rémunération variable).

SUD RAIL ASSIGNE NEWREST EN JUSTICE AFIN D'EXIGER L'APPLICATION DU DROIT ET LA RÉPARATION DU PRÉJUDICE !

ACTIVITÉ PARTIELLE

UNE PREMIERE VICTOIRE...
ET UN NOUVEAU COMBAT !

Newrest a refusé de neutraliser les périodes de suspension de contrat de travail (maladie, maternité, congé d'adoption, ...) durant les 12 derniers mois précédant la mise en activité partielle. Ce qui a conduit des agents à recevoir le strict minimum légal avec une indemnité horaire calculée à 8,03€/h !

PREMIÈRE VICTOIRE OBTENUE DEVANT LE CONSEIL DE PRUD'HOMMES.

NOUVEAU CONTENTIEUX AFIN DE RECONNAITRE LA DISCRIMINATION EN RAISON DE L'ÉTAT DE SANTÉ.

CONTRÔLE GÉNÉRAL

1. FAIRE CESSER LES ABUS
2. RECONNAITRE LES RISQUES

Nous refusons de nous soumettre aux méthodes de contrôle et d'intervention opaques et violentes utilisées par ce service :

- **Stratagèmes et méthodes très discutables.**
- **Des procédures disciplinaires ouvertes sur de simples suspicions, parfois sans preuve...**
- **Interventions qui portent gravement atteintes aux agents, et d'une grande violence psychologique.**
- **Méthodes remettant en cause le respect du contradictoire.**

SUD RAIL est la seule organisation syndicale à dénoncer ces graves dérives !

Après 10 années d'un parcours judiciaire acharné (Cour d'Appel, Cour de Cassation), SUD RAIL a imposé à Newrest une expertise de ce service suite à des risques graves révélés par des accidents du travail.

Cette expertise met en lumière une aggravation significative des risques psychosociaux liés aux contrôles de route.

SUD RAIL EXIGE DÉSORMAIS UNE RÉÉVALUATION URGENTE DES RISQUES AU SEIN DE L'ENTREPRISE, AFIN DE PRENDRE TOUTES LES MESURES NÉCESSAIRES POUR Y REMÉDIER.

DES PROCÉDURES RESPECTUEUSES DES DROITS DU SALARIÉ.

L'ARRÊT DE TOUS LES STRATAGÈMES PERMETTANT DE MONTER DES PROCÉDURES ORIENTÉES AVEC DES DOSSIERS MONTÉS DE TOUTES PIÈCES.

RETARDS DE TRAINS : UN REPOS ACCORDÉ DOIT ÊTRE RÉMUNÉRÉ

L'agent commercial essuie une perte sèche de rémunération lorsqu'il souhaite poser un repos acquis à la suite de nombreuses heures de travail non planifiées, liées à des aléas non désirées. Un comble ! La rémunération doit être maintenue. Newrest ne respecte pas ce principe.

UNE ACTION DU SYNDICAT EST ACTUELLEMENT ENGAGÉE CONTRE NEWREST.

Solidaires SUD Rail RESTAURATION FERROVIAIRE

avec SUD RAIL
Je fais entendre MA VOIX !



Arnaud GORALSKI



Henriette GHIKAM



Julien PEJOUX



Nebchi MEBARKA



Oumar BAYE



Bouchra KAHLAOUI



Farid LOUHICHI



Kamel YACINE

RÉVEILLONS NOTRE CSE !

ACTIVITÉS SOCIALES DU CSE

DES ACTIVITÉS ET DES DROITS **POUR TOUS** !

- Un accès simplifié, transparent, équitable, au plus proche des salarié.e.s sur l'ensemble du périmètre Intercités Jour & Nuit.
- Une prise en charge de la culture et de la pratique sportive facilité et à des tarifs accessibles.
- Préservation des dons solidaires auprès des salariés en situation de précarité.
- Des déplacements réguliers de vos élus sur tous les sites du périmètres Intercités & TGV.

NOUVELLE RAME « OXYGÈNE »

Nouveau chariot de vente ambulante

C'est au travail de s'adapter à l'homme, et non l'inverse.

Ce fondement des grands principes de prévention n'est pas respecté aujourd'hui : cette nouvelle rame nous est imposée, sans associer les représentants du personnel. Le CSE Intercités n'a pas été capable de suspendre ce projet délétère pour nos conditions de travail.

Le nouveau projet de chariot de vente à assistance électrique **(beaucoup plus lourd !)** peut représenter une opportunité d'améliorer significativement les conditions de travail des vendeurs ambulants, **uniquement si l'ensemble de nos remarques** (afférentes à son ergonomie, ses conditions d'utilisation, et la gestion des batteries) **sont prises en compte par la Direction.**

SUD RAIL EXIGE UNE RÉACTUALISATION COMPLÈTE DES RISQUES LIÉS À L'EXPLOITATION DE CES NOUVEAUX MATÉRIELS, ET DES MESURES DE PRÉVENTION SPÉCIFIQUES.

SUD RAIL EXIGE LA DÉFINITION D'UNE PROCÉDURE STRICTE AUTORISANT L'ARRÊT D'UTILISATION DU FUTUR CHARIOT EN CAS DE PANNE DE L'ASSISTANCE ÉLECTRIQUE ET UNE INTERDICTION FORMELLE DE LA TRACTION MANUELLE.

UNE SEULE BOUSSOLE : NOTRE SANTÉ

NOTRE SANTÉ NE SE MARCHANDE PAS !

Le droit du travail doit s'appliquer sans concession. Nous exigeons des conditions de travail qui respectent nos vies et nos corps.

- **EN FINIR AVEC LES AMPLITUDES HORAIRES DÉLIRANTES** imposées par la Direction.
- **LA FIN DES NUITÉES COURTES** qui détruisent notre sommeil, contribuent au développement de graves pathologies.
- **LE RÉTABLISSEMENT DES PRIMES DE DÉCOUCHÉS** pour compenser dignement la dureté de l'éloignement.
- **SUD RAIL** agit et fait pression pour **CONTRAINDRE NEWREST À METTRE EN OEUVRE UNE GRANDE ÉVALUATION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX** de l'ensemble des services et sites de l'entreprise, afin d'évaluer toutes les formes de souffrance au travail, analyser les surcharges de travail, et mieux les maitriser. Newrest va enfin la déployer ! Nous serons force de proposition pendant tout le déroulé de cet important projet d'analyse des risques.

ÊTRE ACTEUR DE L'AVENIR DE NOS MÉTIERS

Les récents événements (perte de rémunération durant l'activité partielle, suppression d'activité liée aux fortes chaleurs) nous démontrent qu'il est nécessaire de **SÉCURISER DÈS À PRÉSENT L'AVENIR DE NOTRE PROFESSION**... La sous-traitance de notre activité fragilise plus que jamais nos métiers, nos droits et nos conditions de travail !

SÉCURISATION DE LA RÉMUNÉRATION FIXE EN CRÉANT UNE GARANTIE D'INTÉRESSEMENT, NON SOUMISE AUX ALÉAS ET AUX DÉFAILLANCES DU MATÉRIEL !

INTERNALISATION DE NOTRE SECTEUR D'ACTIVITÉ AU SEIN DE LA SNCF EN VUE DE PRÉSERVER LA VALORISATION DE NOS MÉTIERS ET LA SÉCURISATION DES PARCOURS PROFESSIONNELLES.

OEUVER POUR INTÉGRER LA CONVENTION COLLECTIVE DES CHEMINOTS.

TRAINS DE NUIT :

NOTRE PÉNIBILITÉ DOIT ÊTRE ENFIN RECONNUE

Travailler de nuit en totale arythmie des horaires, en décalé, sacrifie notre sommeil, détruit notre santé et bouleverse nos vies familiales. Cette spécificité du personnel des Trains de Nuit n'est toujours pas reconnue à sa juste valeur !

SUD RAIL EXIGE UNE MEILLEURE COMPENSATION PAR DES JOURS DE REPOS SUPPLÉMENTAIRES ET LA CRÉATION D'UN COMPTE ÉPARGNE-TEMPS PERMETTANT UNE MEILLEURE RECONNAISSANCE FINANCIÈRE ET DES AMÉNAGEMENTS FACILITANT LA FIN DE CARRIÈRE.

INFORMER | AGIR | ALERTER | LUTTER